

Objet : Compte-rendu sommaire
Réunion du dix-sept juin deux mille onze
=====

Etaient présents : J.-G. NAST, R. SAMARDIA, J.-G. ROBEZ-MASSON, O. MOUGIN, F. ANTONIO, I. BONNEVILLE, B. BOURGEOIS, V. CHOLLEY, C. GUYON, R. JAKOB, E. MULLER, A. PERRIN, C. PROST-ROMAND, R. TEDOLDI. A.-M. JOLY.

Le compte-rendu de la réunion précédente est adopté à l'unanimité.

Désignation des délégués des conseils municipaux en vue des élections sénatoriales

Le Maire expose les modalités d'élection des 3 délégués titulaires et des 3 délégués suppléants. Sont élus délégués titulaires avec 14 voix : Jean-Gabriel NAST, Roland SAMARDIA et Jean-Gabriel ROBEZ-MASSON. Sont élus délégués suppléants avec 14 voix : Odette MOUGIN, Bénédicte BOURGEOIS et Irénée BONNEVILLE.

Schéma Départemental de Coopération Intercommunale

Le Maire expose le projet de schéma départemental de coopération intercommunale établi par le Préfet. Ce projet concerne trois points :

- ✓ Le rattachement des communes isolées à un établissement public de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre : communauté de communes ou d'agglomération
- ✓ Les fusions d'EPCI à fiscalité propre avec extension éventuelle de leurs périmètres
- ✓ Les fusions et dissolutions de syndicats intercommunaux, avec reprise éventuelle de leurs compétences par un EPCI à fiscalité propre.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte le principe de regroupement des communautés de communes dans l'optique d'un regroupement futur pour la création d'un EPCI Haut-Jurassien.

Par contre, le Conseil Municipal n'est pas d'accord avec la proposition de fusion du syndicat mixte du canton de Morez avec celui du Chapy, chacun concernant des bassins différents.

Ski

Le Maire présente le bilan financier des saisons de ski, il expose les différentes problématiques : gestion par délégation de service public ou régie directe, visite trentenaire, entretien dameuse et scooter, secours, carburant dameuse... Le Conseil Municipal s'était préalablement engagé pour un maintien de l'activité pour une durée de deux saisons, mais la saison 2010 – 2011 ne peut être considérée comme probante étant donné le manque général de neige. Le Conseil Municipal décide de continuer l'activité pour la prochaine saison. Lors de la séance du Conseil Municipal de septembre, il sera décidé du mode de gestion (régie ou DSP) ; ce choix sera fonction de l'embauche d'un pisteur secouriste pour le site.

ASA de la Roche Fendue

Le Maire présente au Conseil Municipal le projet concernant l'ASA de la Roche Fendue le Conseil Municipal décide par 14 voix pour et une abstention d'adhérer à cette Association.

=====

QUESTIONS DIVERSES

Le Conseil Municipal prend connaissance :

- d'un courrier de Maître Bruno Millet concernant une proposition d'achat de parcelles. Le Conseil Municipal souhaitant connaître le prix de vente, n'a pas pris de décision.
- d'une notice d'information de l'Agence de l'Eau sur les redevances et sur la réalisation de son programme pluriannuel d'intervention.
- du suivi, pour l'année 2010, des épandages des boues d'épuration.
- d'une réunion d'information sur le lombricompostage le mercredi 22 juin 2011 à 18h30 - salle Espace Loisirs.
- de la création d'une association inter-régionale et internationale « Le tr'AIN »
- d'un courrier pour l'adhésion à l'association française pour l'AOC bois du Jura
- du résultat de l'opération brioches qui s'élève à la somme de 2617 €. Les personnes qui ont participé à la cette opération, vendeurs comme acheteurs, sont toutes remerciées pour leur générosité.
- de remerciements divers

Vincent CHOLLEY évoque le problème récurant des chiens errants.

Rodolphe JAKOB s'interroge sur le calendrier de fauchage des bords de route, rappelle la nécessité de marquer un emplacement de stationnement pour le cabinet médical, et regrette le défaut d'entretien extérieur de la fromagerie. Sur ce dernier point, le maire lui répond en soulignant que l'on peut aussi constater les réels efforts en ce qui concerne le magasin et félicite la coopérative pour ces améliorations.

Irénée BONNEVILLE ainsi que l'ensemble du Conseil Municipal félicite les membres de l'ATL et de la commission Fêtes et cérémonies pour l'organisation de la fête de la charte.

Odette MOUGIN informe le Conseil Municipal de l'ouverture du cantou de Lavans-les-Saint-Claude.

Bénédicte BOURGEOIS rappelle que le conseil d'école se déroulera le vendredi 24 juin 2011.

Séance levée à 22 h 45

Fait en Mairie, le 20 juin 2011
Le Secrétaire de séance
Francis ANTONIO